

du 26. Mars 1794.

procès verbal de  
réparations à la Negle de  
Jacques pinloche libt de  
la paroisse de la somme  
de 305<sup>12</sup> s.



Mijn heer d'huys inijster  
Nass mit d'p't font

soixante quatorze du bourg  
la paroisse de St Pardoux

Transporté au Requistoire de Jacques pinloche  
libt. dud. bourg de St Pardoux l'ancien lequel

nous avoit prie vouloir faire état le procès verbal  
des réparations qui sont à faire dans les batimens

appartenent à francois trayaud la femme laquelle  
dit jey presente ind. d'ind. mary d'actement a été visé

pour l'effet d'expressantes qui sont faits le dit  
ind. bourg de St Pardoux l'ancien à quoy nous

notés ad'evant l'ind. compagnie de leopold le  
Clere Couvreur de Charpentier du village de

Mareilleville de l'ancien Bourdelix Maçon de  
Charpentier du village de Cure tous les deux

juré. paroisse de St Pardoux le prest par  
nous pris le choisis pour faire l'estimation de

à l'occasion des réparations dont il question  
il aussy ind. compagnie dud. pinloche et trayaud

la femme nous nous ferions transportés en  
une chambre d'ap' ou j'y a un grenier par

ledessus qui confronte à la grange de francois  
pandy d'une part et à la maison de St Pierre

où dans les experts nous ont observé que le grenier  
du derrière de lad. chambre a besoin d'être réparé

à neuf ou j'y a trois toises de mur à faire  
que led. experts ont estimé tous matériaux par  
place de main de l'ouvrier à neuf francs et qu'  
plus led. experts nous ont aussy observé que les  
deux pignons de lad. chambre ont besoin d'être  
refaits l'ancien s'il n'a rien à prendre par l'ancien



Et que le quille du peyron qui est du fotta des  
 la maison d'icelle. Je se vend acusey Personne d'entre  
 ne fait aneu se vendre a la raubynure que pour  
 cela faire il faut dix huit toises de muraille  
 neuf quils ont l'estime a cinquante quatre livres  
 plus nous ont cursey obseue qui est au dessus de  
 la chambre de tout a fait pour y habesoin d'entre  
 ne fait aneu que pour cette faire il faut vingt six  
 planches de six pieds de longoeur que nous achepes  
 jectes au pour les elouds qui se sont necessaire  
 pour faire led. planchet ou main de souuies  
 jh ont l'estime vingt livres cy . . . . . 30<sup>te</sup>  
 nous ont cursey obseue que six planches qui est  
 au dessus a besoin d'entre de scutte qui y manque  
 deux cheurons de longoeur de chacun vingt pieds  
 et de six pousles de creasirage qui faut auqsy  
 trente six planches de six pieds de longoeur  
 nous achepes tout quoy on y compte la  
 main de souuies jh ont l'estime a la somme de  
 trente deux livres douze sols cy . . . . . 32<sup>te</sup> 12  
 qui manque un frest a la charpente qui est  
 de longoeur de vingt pieds de h de huit pousles  
 de creasirage qui doit se vendre dans les  
 biens de lad. frainoise neyand que pour  
 la conduite par paves jectes au main de  
 souuies pour le poser jh ont l'estime a la somme  
 de huit livres cy . . . . . 8<sup>te</sup>  
 que tout le deuoies de la souerture de la chambre  
 a besoin d'entre ne fait aneu se la partie d'entre  
 dicelle d'entre ne pare en plusieurs endroits qui  
 faut pour celle de un sent q'uis de puelle que  
 pour achepes jectes au main de souuies pour  
 les paves jh ont l'estime a dix huit livres cy 18<sup>te</sup>  
 de la compagnie que dessus nous nous sommes

Il que le  
 planchet

dans porte une grange appelée longrange  
 son haut a partement a la maison de francoise wayeu  
 qui son front a la maison de donard, jointe ha  
 dans part a la maison de feu p. d. qui ha  
 de longueur de maison unist pieds de largeur  
 de dix sept pieds le tout a et de laquelle de la  
 quelle a besoin de tre de fait aneu joaly  
 a quatre toise de mur a faire qui ont bitime  
 tous Matériaux sur place luy compris les  
 Main de Ouvrier a deux livres ly. 17<sup>e</sup>  
 que les poteaux de lad. grange ont besoin  
 de tre de fait aneu que pour cela  
 faire il faut six planches de neu pieds  
 de deux de deux de neu pieds de six traverses  
 qui il faut trois douzaines de grands clous tout  
 quoy y compris la Main de Ouvrier j'ont bitime  
 a la somme de vingt livres ly. 20<sup>e</sup>  
 qui il manque a lad. grange un tirant une  
 poutre de tenailles que pour cepter le bois  
 conduite de felluy ou Main de Ouvrier  
 j'ont bitime a vingt quatre livres ly 24<sup>e</sup>  
 que se fient de lad. grange a besoin de tre  
 de neu aneu qui doit estre de longueur de  
 vingt pieds sur huit pousces de largeur pour  
 cepter felluy le fondure ou Main de Ouvrier  
 pour le poser les harbitres ont bitime dix huit  
 livres ly. 18<sup>e</sup>  
 que la couverture a paille de lad. grange  
 a besoin de tre de fait aneu qui il faut  
 mille six de paille que pour cepter paille  
 conduite ou Main de Ouvrier pour le poser  
 j'ont bitime a quatre vingt une livres ly. 31<sup>e</sup>



Toutes les quelles reparations a faire aux batimens  
susdits par l'ordonnance de l'archev. de Paris montent en total  
a la somme de trois cent dix livres dont je suis le payeur  
Le tout fait par le sieur de la Roche de la Roche de la Roche  
de travail de la femme dudit sieur de la Roche de la Roche  
le premier le second jour mois de an susdit tous les  
quels ont dit en ce lare de se savoir signer de  
ce par nous inciment par les pelles a soulever  
renvoy au marge de la seconde feuille

De Champaux ~~no~~ <sup>no</sup> *De la Roche de la Roche*

on les appelle trois ans 1774  
Ab. par l'ordonnance  
d'ailleurs